

GYSO-FixJoint

Produit

Mousse rigide à pores fermés, thermoplastique, à base de PET, recyclée et recyclable. Excellentes caractéristiques physiques, résistance aux intempéries non couvert avec contraintes UV de 24 mois ou plus. N'absorbe pas d'eau, même en cas de contact permanent. Pour l'étanchéité et le montage, GYSO-FixJoint possède une couche de butyle de 2 mm d'épaisseur sur une face, protégée d'un liner en PE avec une surlargeur.

GYSO-FixJoint remplace l'emballage des contre-lattes dans les détails des gouttières d'avant-toits ou de noues menacées de refoulement d'eau. GYSO-FixJoint est compatible avec toutes les feuilles de sous-toiture usuelles telles que PVC, PP, TPO, TPU et de nombreux autres matériaux de construction habituels. GYSO-FixJoint répond aux exigences d'étanchéité à l'eau W1 en cas de perçages par vis à bois, à double filetage, à filetage intégral et à tête plate.

Domaines d'application

En tant que contre-latte imputrescible, reliée de façon étanche à la feuille de sous-toiture dans la zone de raccordement la plus basse aux gouttières intégrées, dans le cas de noues, de plats ainsi que dans les gouttières avec une forte probabilité de refoulement d'eau. Peut être utilisée, quelle que soit l'altitude de référence, pour la construction de toitures avec une pente minimale de 3°, indépendamment du matériau de couverture utilisé. Pour les sous-toitures avec sollicitations normales à extraordinaires selon la norme SIA 232/1:2011.

GYSO-FixJoint convient également pour l'emploi sous les éléments photovoltaïques ou les capteurs solaires. La section de la lame d'air doit s'élever à 60 mm au minimum, et doit être mesurée selon la longueur du chevron et l'inclinaison du toit, conformément aux prescriptions de la norme SIA 232/1:2011, § 2.2.9 sqq. Si ces données n'existent pas chez le fabricant, nous recommandons que la lame d'air donnée dans les prescriptions de la norme soit augmentée de 20 % par rapport à celle des matériaux de couverture usuels.

Application

Montage

Le support doit être stable, ferme, sec, exempt de poussière, huile et graisse.

Les coupes peuvent facilement être réalisées avec des scies circulaires, sauteuses ou à main usuelles.

Attention ! Le butyle peut coller à la lame de la scie ! Au préalable, découper le butyle en forme de pointe dans le secteur de la découpe et l'enlever avec un couteau.

Détacher le début de la bande de protection, positionner précisément la contre-latte GYSO-FixJoint et la presser sur la sous-toiture tout en retirant la bande de protection en continu.

Attention ! Un réajustement n'est pas possible. Après pressage, en raison de la force d'adhérence élevée du butyle, il n'est plus possible d'enlever la contre-latte que dans une mesure limitée.

Fixer GYSO-FixJoint de manière la plus centrée possible au moyen de vis de serrage, à double filetage, à filetage intégral ou à embase, conformément aux instructions de traitement figurant dans les fiches techniques suivantes :

- "FIXATION DES CONTRE-LATTES POUR LES PLAQUES D'ISOLATION DE SOUS-TOITURE"
- "FIXATION DES CONTRE-LATTES POUR LES ASSEMBLAGES PAR SERRAGE"

Les planches de gouttière et les liteaux doivent être vissés au niveau de GYSO-FixJoint

GYSO-FixJoint

Données techniques

Matériel de support	PET recyclé	
Structure cellulaire	à pores fermés	
Densité	env. 210 kg/m ³	ISO 845
Colle	butyle	
Résistance à la pénétration d'eau	W1	EN 12390-8
Résistance à l'extraction de vis (5 x 80 mm)	env. 2 500 N	
Résistance à la pression	env. 3,8 N/mm ²	ISO 844
Résistance à la traction	env. 3,1 N/mm ²	ASTM C297
Module de Young	env. 230 N/mm ²	ASTM C297
Conductibilité thermique	env. 0,045 W/m·K	EN12667
Résistance à la température	-40 °C à +100 °C	
Résistance aux UV	très bonne	
Résistance aux attaques fongiques	très bonne	
Résistance à l'oxydation	très bonne	
Résistance aux intempéries non couvert	très bonne	
Classe incendie	E	EN 13501
Groupe de réaction au feu	RF3cr	
Pente du toit	> 3° 1)	SIA 232/1:2011 Annexe D

¹⁾ La pente minimale d'un toit dépend directement du matériau de couverture et doit être déterminée spécifiquement pour chaque ouvrage selon le tableau 15 de l'annexe D de la norme SIA 232/1:2011. La pente du toit de 6° correspond à l'inclinaison la plus réduite possible pour les matériaux de couverture imbriqués selon l'annexe D.

Conditionnement

Dimensions	carton de
60 x 65 x 1 220 mm	10 pièces
60 x 85 x 1 220 mm	10 pièces
60 x 105 x 1 220 mm	10 pièces

Couleurs : différences de couleur possibles dues aux matières premières recyclées

Conservation : 24 mois dès la date de production (au frais et au sec)

Remarque

Ce produit n'est destiné qu'à des utilisateurs expérimentés. Ces informations correspondent au stade actuel de la technique et doivent uniquement conseiller. Leur contenu est sans valeur juridique, et une prestation de garantie n'existe pas en cas d'application. Seule est valable, en tous les cas, la dernière édition de cette fiche technique.

La responsabilité de l'application et de l'observation des recommandations y relatives incombe exclusivement à l'utilisateur. En raison de la diversité des matériaux et des méthodes de travail, il faut procéder à ses propres essais avant l'utilisation. Conditionnées par l'avancée technologique et le perfectionnement technique, des modifications du produit peuvent survenir.